Numéro 2270 du Jeudi 20 Octobre 2022 • Prix : 300 F CFA •

Le Journal des décideurs

L'économiste du Bénin

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

AGI AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Situation socio-politico-économique en Afrique

• (Page 03)

Les analyses du commissaire Kako Nubukpo de l'Uemoa

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Emission de gaz à effet de serre

L'industrie manufacturière sous les projecteurs

Pointée du doigt par les défenseurs de l'environnement à cause de sa lourde responsabilité dans les émissions de gaz à effet de ... • (Page 04)

Bénin/pôle d'investissement

Le climat des affaires du Bénin exposé aux entreprises Néerlandaises

La mission économique et commerciale Néerlandaise à Cotonou depuis le 17 octobre 2022 a organisé ce mercredi ... • (Page 11)

Activités commerciales au Bénin

16 nouveaux marchés urbains et régionaux en projet

Après une première phase de vingt marchés modernes, le gouvernement béninois réuni en conseil des ministres hier ... • (Page 10)

CCI de BAHREÏN et la CCI DE KOWEIT

L'initiative « Choose Bénin » de la CCI Bénin pour booster le secteur privé béninois

Le Projet ''Choose Benin'', est une initiative de la Chambre de Commerce et ... • (Page 11)

Cryptomonnaies en Afrique

Plus de 6.000 milliards FCFA transférés entre juillet 2021 et juin 2022

En Afrique, la cryptomonnaie s'invite à pas de géant dans les transactions financières. Dans son nouveau rapport sur la blockchain en Afrique subsaharienne ... • (Page 04)

Solidarité de la Fondation BOA-BENIN dans l'éducation

• (Page 05)

Le Ceg Sèhouè et l'EPP Fidjrossè Kpota impactés

Redynamisation de la politique

L'Anpe et Zeleus évaluent l'écosystème emplois et carrière

Au lendemain de la signature d'accord pour remodeler et reformater la main-d'œuvre au Bénin, l'Agence ... • (Page 02)

Gratuit.
Facile. Sécurisé.
La banque mobile
au bout des doigts.*
Quel que soit votre téléphone !
*Service disponible pour les abonnés MTN et Moov Africa
*826#

Ecobank
La Banque Panafricaine
ecobank.com

Redynamisation de la politique de l'emploi au Bénin

L'Anpe et Zeleus évaluent l'écosystème emplois et carrière

Au lendemain de la signature d'accord pour remodeler et reformater la main-d'œuvre au Bénin, l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et Zeleus ont organisé avec des opérateurs économiques et employeurs béninois le mercredi 19 octobre à Cotonou, une journée d'évaluation de l'écosystème de l'emploi et des carrières.

• *Présidium*

• *Bidossessi WANOU*

Appréhender les enjeux et défis du marché de l'emploi au Bénin avec les opérateurs économiques béninois et employeurs dans le cadre du projet ''Azoli'' de l'Agence Nationale pour l'emploi (ANPE), c'est à cette tâche que se sont attelés l'agence et son nouveau partenaire, Zeleus. « Aujourd'hui, nous sommes là pour vous écouter et comprendre les difficultés et enjeux auxquels font face nos jeunes sur le marché de l'emploi. Nous sommes ici avec des partenaires qui vont vous écouter, verront comment vous aider », a renseigné Gildas Bah, CEO et Fondé de Zeleus. Ceci, à la faveur d'une journée d'évaluation de l'écosystème de l'emploi et des carrières avec des opérateurs économiques et employeurs au Bénin. Représentant pays de Zeleus au Bénin, Hermann Mensah a expliqué que « la rencontre d'aujourd'hui est le premier acte du partenariat entre Zeleus et l'ANPE. Elle nous permettra de mieux connaître les enjeux de la main-d'œuvre béninoise, de comprendre les initiatives qui sont en place en matière d'accompagnement et de renforcement de capacités, les enjeux de l'emploi pour nous permettre d'affiner une stratégie efficace qui garantit aux nombreux jeunes qui nous feront confiance, le succès et l'emploi ». Zeleus est suffisamment outillé avec un réseau dense de partenaires, a rassuré le représentant pays. Selon Célestin Houssou, Directeur du département du perfectionnement et de la reconversion des jeunes demandeurs d'emploi à l'ANPE, représentant le Directeur général, « la séance de ce jour s'inscrit dans la mise en œuvre du partenariat signé entre Zeleus et l'ANPE. Elle traduit la volonté affichée du gouvernement du président Patrice Talon, de lutter efficacement contre le chômage et le sous-emploi des jeunes de notre pays ». Le représentant du DG/ANPE a soulevé le problème de l'inadéquation formation-emploi qui défavorise la jeunesse et qu'entend résoudre l'État béninois à travers ce partenariat. Cela appelle à appréhender les autres enjeux et besoins et c'est à cela que répond cette rencontre. Fondé de l'université ''UNIV AI'' aux Etats-Unis et membre de la délégation de Zeleus, Sidath Das a dans sa présentation mis l'accent sur quelques axes sur lesquels il faudra agir pour atteindre l'objectif de la promotion de l'emploi au profit des jeunes béninois. Il s'agit, entre autres, de travailler à intéresser plus d'entreprises à venir s'installer au Bénin ; Motiver les Béninois à en créer plus eux-mêmes, donner la possibilité aux jeunes de s'expatrier et d'aller s'installer à l'étranger pour travailler et enfin, rester sur place et travailler à l'étranger avec les atouts de la technologie et du télétravail. Cette dernière possibilité offre de nombreux atouts car, « le télétravail engrange un recrutement massif de jeunes diplômés. Le monde aujourd'hui avance plus vite et est beaucoup plus basé sur la nouvelle technologie », a-t-il fait remarquer avant de rassurer « ce projet permettra aux diplômés de trouver des emplois décents et stables » en s'appuyant sur le développement de nouvelles compétences recherchées par le marché que ce soit au Bénin ou ailleurs. Pour rappel, l'objectif de Zeleus au Bénin est de connecter 500.000 jeunes à l'emploi décent, même à l'étranger les cinq prochaines années en commençant par 12.000 déjà la première année.

• *Vue partielle de l'assistance*

AUX DÉCIDEURS...

A la source du quitus fiscal

Le trésor public béninois se renfloue de manière particulière au cours de ce quatrième trimestre de l'année. Et pour cause ! L'organisation des élections législatives du 8 janvier 2023 affecte les ressources financières des potentiels candidats qui, pour constituer leurs dossiers, sont tenus d'effectuer certaines dépenses. En effet, au nombre des pièces à fournir pour constituer le dossier de candidature, il y a les actes d'état civil (CIP : Certificat d'identification personnelle, acte de naissance sécurisé, certificat de résidence, certificat de nationalité) dont l'établissement fait débourser quelques modiques sommes. En plus des actes d'état civil, le Code électoral prévoit dans les pièces à fournir le quitus fiscal. Il s'agit d'une pièce administrative délivrée par la Direction générale des impôts et qui atteste que le futur candidat est à jour vis-à-vis du fisc. Pour obtenir le quitus fiscal, les candidats salariés doivent payer leurs impôts sur le revenu. Les candidats détenteur de titre de propriété foncière sont assujettis au paiement des impôts sur foncier bâti ou non. Ceux d'entre les candidats qui sont propriétaires d'engins, devront s'acquitter de la taxe sur véhicule à moteur (TVM). Le paiement de ces différents impôts par chacun des potentiels candidats doit couvrir les trois années précédant l'année de dépôt des dossiers pour les législatives de 2023. En somme, il s'agit de payer tous les impôts des années 2019, 2020 et 2021 à l'effet de régulariser la situation fiscale de chaque potentiel candidat à zéro. C'est à cette condition, que l'administration des impôts peut délivrer aux requérants, candidats aux fonctions de députés à l'Assemblée nationale, le fameux quitus. Et c'est bien de la mer à boire pour les plus nantis des candidats qui jouissent des privilèges d'être propriétaires de plusieurs domaines fonciers et de plusieurs véhicules rutilants. C'est le prix à payer en tant que bon citoyen appartenant à un Etat dont le budget national est essentiellement fiscal. C'est davantage le prix à payer pour ceux qui ambitionnent d'être de futurs représentants du peuple.

La Commission électorale nationale autonome (CENA), chargée de l'organisation des législatives du 8 janvier 2023, prévoit dans son calendrier la réception des dossiers de candidatures sur la période allant du 28 octobre au 2 novembre 2022. Autant dire, que la course contre la montre a commencé. Le Trésor public engrange ces recettes qui, selon la poigne des candidats, varient de quelques mille pour les démunis à plusieurs dizaines de millions pour les plus nantis.

Au bout du processus, le Code électoral prévoit un cautionnement de 163,5 millions à verser au Trésor public par parti politique. C'est la contribution financière des partis politiques aux dépenses électorales suivant les prescriptions du code électoral.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Décarbonisation : AngloGold Ashanti va émettre une obligation verte de 250 millions USD

AngloGold Ashanti, compagnie minière sud-africaine, a annoncé mercredi 12 octobre, son intention d'émettre prochainement une obligation verte de 250 à 300 millions USD pour financer ses projets de décarbonisation en Afrique et dans le monde. Cette initiative entre dans le cadre de la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 30% d'ici 2030. Pour atteindre ses objectifs, le géant minier a fait savoir qu'il va se baser sur l'utilisation intensive d'énergie propre pour ravitailler en électricité ses mines d'or qui se trouvent en Afrique et ailleurs dans le monde.

Situation socio-politico-économique en Afrique

Les analyses du commissaire Kako Nubukpo de l'Uemoa

Sanctions contre le Mali et la Guinée, alliances avec la Russie, impact de la guerre en Ukraine, projet de Zlecaf, réforme du F CFA, ambitions politiques… L'économiste togolais répond sans détour à Jeune Afrique. Plus discret depuis qu'il s'est installé à Ouagadougou en avril 2021, en tant que commissaire à l'Agriculture, aux Ressources en eau et à l'Environnement de l'Uemoa, Kako Nubukpo reste un intellectuel engagé. Le 12 octobre, il a fait paraître Une solution pour l'Afrique (Ed. Odile Jacob), un nouvel essai sur les « communs » africains, ces biens dont l'Afrique regorge et qui, faute de régulation, sont détruits, notamment sous la pression des puissances émergentes. Interrogé par JA, l'ex-ministre togolais de la Prospective et de l'Évaluation des politiques publiques réaffirme son indépendance et sa vision d'un continent autonome et libre de ses choix. Critique à l'égard des partenaires de l'Afrique, dont il est important selon lui de rappeler le caractère non-aligné, cet infatigable pourfendeur du FCFA pointe aussi ce qu'il estime être des rendez-vous manqués par les dirigeants ouest-africains.

Jeune Afrique : Vous vous êtes opposé très tôt aux sanctions prises par la Cedeao à l'égard du Mali. Pourquoi ?

Kako Nubukpo : Sur le Mali, mon souci porte sur le fait que les États utilisent des instruments d'intégration économique pour prendre ces sanctions. C'est quand même paradoxal qu'une institution qui s'est battue pour son indépendance vis-à-vis du pouvoir politique soit finalement convoquée pour geler les avoirs de l'État malien, ou empêcher toute transaction financière avec les banques de l'Uemoa.
Mes critiques ont ciblé explicitement les sanctions impliquant la Banque centrale parce qu'à ma connaissance, Bamako n'avait enfreint aucune des règles de gestion monétaire ou de la réglementation des changes. La Banque centrale ne s'était même pas réunie pour constater une éventuelle infraction. Pour preuve, quelques semaines après, la Cour de justice de l'Uemoa a demandé la suspension de ces sanctions. Elle n'a pas été entendue, et il a fallu attendre le 3 juillet pour que ces dernières soient levées.

Quel bilan en dressez-vous ?
Je pense qu'elles n'ont pas eu l'effet escompté, dans la mesure où le Mali s'est tourné vers d'autres partenaires comme la Guinée, l'Algérie et la Mauritanie. Sans compter que l'Union européenne a toujours continué de signer des accords avec le pays. Donc les États de la Cedeao se trouvaient être les seuls à le sanctionner ainsi. Même dans le cadre du transport aérien, Air France a continué de desservir Bamako, alors que les compagnies ouest-africaines comme Asky et Air Côte d'Ivoire en étaient empêché. À tout le moins, il y a eu un manque de coordination pour que ces sanctions aient l'effet recherché.

Êtes-vous aussi sévère envers les sanctions visant les dirigeants de la transition guinéenne et interdisant les transactions avec les institutions financières du pays ?
Je me sens légitime à ne m'exprimer que sur les sanctions économiques. Ce que j'observe, c'est que la Cedeao connaît une dérive. C'est une communauté économique et, à l'heure actuelle, sa raison d'être semble être la gestion de crises politiques. Au moment des sanctions contre le Mali, on s'est aperçu que l'on ne dispose pas de documents suffisamment solides pour les justifier. On a l'impression qu'elles ont été décidées de manière circonstancielle. D'ailleurs, il n'y a pas eu d'acte additionnel pris par la Conférence des chefs d'État, comme c'est normalement le cas. C'est le communiqué pris à l'issue du sommet de la Cedeao qui a servi d'élément de droit pour faire appliquer les sanctions. C'est pour cela que la Cour de justice a cassé la décision.

La Centrafrique ou encore le Mali ont fait le choix de nouvelles alliances avec la Russie. Est-ce condamnable ?
Je pense que ma génération, et encore plus la jeunesse africaine, a soif de sortir des tutelles. Peu importe qu'il s'agisse de la France, de la Russie, de la Chine, de la Turquie. Il faut que l'Afrique se développe en choisissant elle-même ses partenaires. Voir ce qu'il se passe actuellement comme une simple substitution d'allégeance d'une puissance à une autre provoque un sentiment d'infantilisation. Il est important d'affirmer le caractère non-aligné de l'Afrique.

Dans le contexte de la guerre en Ukraine, est-il fair-play de demander aux dirigeants africains de choisir leur camp entre Russes et Occidentaux ?
Je pense qu'on doit être ferme sur les valeurs que l'on défend, qu'il faut réaffirmer les impératifs de démocratie, du respect des droits, de la transparence et de la bonne gouvernance. Mais des États souverains doivent pouvoir être libres d'aller dans le sens qu'ils estiment conforme à leurs intérêts.

Vous êtes le tenant d'un néoprotectionnisme africain. Pourtant, vous misez peu sur le projet de Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Pourquoi ?
Je suis contre le libre-échange parce que c'est la liberté du loup dans la bergerie. Les écarts de productivité entre les agricultures du Sud et les agricultures du Nord vont de 1 à 400, c'est-à-dire que quand le paysan de l'Arkansas et celui de la

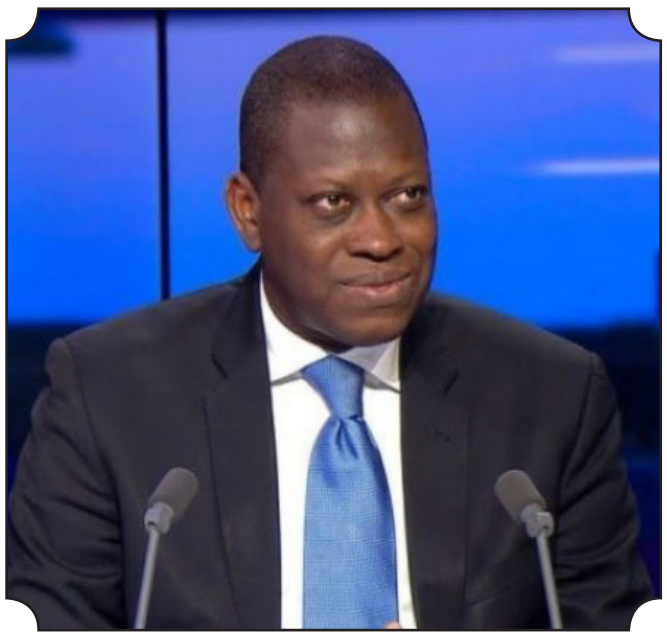

Casamance travaillent pendant une heure, le premier produit 400 fois plus. Quand vous mettez sur le même marché ces deux producteurs de riz, le Casamançais meurt parce qu'il ne peut pas supporter certains niveaux de prix.
Cette démonstration est aussi valable pour les relations intra-africaines, parce qu'il n'y a pas de commune mesure entre le Maroc et le Burundi. Penser que l'on va créer un marché dans lequel vont cohabiter des producteurs marocains et burundais, c'est déclarer d'emblée la mort du second eu égard aux écarts de productivité.
Ceci dit, je ne suis pas contre le principe de la zone de libre-échange, je dis simplement qu'il faut qu'on veille, notamment, à la solidarité budgétaire. Dans le cas cité, cela voudrait dire que le Maroc accepterait de transférer des ressources au Burundi pour renforcer ses capacités de production afin que l'échange soit juste.

Mais ne faut-il pas voir une étape importante dans l'initiative du secrétariat de la Zlecaf, annoncée le 7 octobre, qui permet à huit pays du continent d'entamer des échanges commerciaux à des tarifs préférentiels ?
Toutes les expériences sont bonnes à prendre parce qu'on en tire des enseignements. Toutefois, j'observe que les questions de fond sont rarement abordées : est-ce que nous voulons être ensemble dans le cadre africain ? Quelle est la vision politique ? Quel est le degré de solidarité que nous sommes prêts à consentir ? Des constructions comme la Zlecaf ne reposent pas sur des questions techniques, comme on voudrait nous le faire croire, mais bien sur des questions politiques. Je trouve cette dépolitisation des débats inquiétante. « L'économisation systématique » empêche finalement d'associer les citoyens, laissant l'impression que ce sont des technocrates qui se réunissent quelque part pour décider.

Après avoir publié L'Urgence africaine, dans votre nouvel ouvrage, Une solution pour l'Afrique, paru le 12 octobre, vous donnez des pistes pour aider le continent à recouvrer sa souveraineté. C'est un programme politique… À qui s'adresse-t-il ?

C'est clairement un programme politique qui s'adresse, en reprenant une formule biblique, à toutes les personnes de bonne volonté. J'observe que l'Afrique fait de plus en plus l'objet de prédation pour ses matières premières avec une concurrence effrénée, notamment des émergents. Aujourd'hui, l'Afrique rend des services écosystémiques au reste du monde, par exemple au travers de la forêt congolaise. Pour moi, l'urgence africaine doit être la préservation de ces communs – biens tangibles comme le foncier, les minerais… ou intangibles, comme la connaissance partagée par une communauté – qui, sans régulation, sont amenés à disparaître.

Doit-on en déduire que vous avez des ambitions politiques ?
J'aspire à servir encore plus et mieux mon pays que je ne le fais actuellement à la Commission de l'Uemoa. Il y a plusieurs façons d'être utile. Les défis sont nombreux et passionnants, notamment ceux qui se situent à l'échelle continentale. Mais je ne peux pas en dire plus pour le moment.

Fin novembre, la COP27 se tiendra à Charm-El-Cheikh pour adopter de nouvelles mesures permettant de limiter l'ampleur du changement climatique. Regrettez-vous, comme l'a fait cette semaine le président ghanéen Nana Akufo-Addo lors de sa visite à Paris, le manque de soutien apporté par les grandes puissances aux pays africains dans leur adaptation à ces nouvelles contraintes ?

Je crois que le désamour d'une partie de la jeunesse africaine vis-à-vis du monde occidental a un lien avec les promesses non tenues. Deux exemples. Le premier concerne l'accompagnement promis aux Africains pour atteindre la neutralité carbone après la COP21. On a l'impression que le rôle écosystémique que joue l'Afrique pour la préservation de la biodiversité dans le monde n'est pas visible et ne donne pas lieu à des contreparties financières.
Le second exemple, ce sont les droits de tirage spéciaux que le FMI et les pays occidentaux ont promis. À l'heure où je vous parle, il n'y a pas eu un seul dollar ou un seul euro qui soit arrivé en Afrique. J'étais au Conseil des ministres de l'Uemoa à Dakar il y a une semaine, et il y avait le directeur Afrique du FMI. La question de la rétrocession lui a été posée et il l'a confirmée. Les États en ont un besoin crucial pour lutter contre la crise alimentaire actuelle.

Parce que la situation est grave ? Peut-elle aller jusqu'à des émeutes de la faim, comme en 2008 ?
La situation est grave parce qu'en Afrique de l'Ouest, il y a en réalité cinq chocs qui se conjuguent : climatique, sanitaire, sécuritaire, politique et un dernier lié à la crise russo-ukrainienne. Leur addition crée une vulnérabilité sans précédent. Ce qui rend la situation extrêmement préoccupante, c'est que le monde rural et le monde urbain connaissent les mêmes vulnérabilités. Dans le monde rural, car le prix des intrants a été multiplié quelquefois par quatre. Les paysans n'ont eu accès qu'à 40 % des intrants qu'ils ont l'habitude d'avoir, et on s'attend à une baisse record de la production. Et dans les villes, parce qu'en raison de la crise russo-ukrainienne, les populations sont confrontées à des difficultés d'approvisionnement en céréales.

Les pays doivent-ils prendre des mesures exceptionnelles pour, quoi qu'il en coûte, soulager leurs populations ?
Oui, les États devraient prendre des mesures exceptionnelles, sauf qu'ils ont très peu de marge de manœuvre budgétaire. À court terme, ils ne peuvent que faire appel à la solidarité internationale.

Le projet d'abandon du F CFA au profit de l'Eco a été reporté à 2025. Qu'est-ce que vous inspire cette décision prise l'an dernier par les chefs d'État de l'Uemoa ?

J'observe cela avec beaucoup de regret et de tristesse. Il y a une forme de raidissement des gouvernements autour des critères de convergence. Compte tenu de l'hétérogénéité des économies, il y aura toujours de bonnes raisons de reporter la mise en place d'une nouvelle monnaie si l'élément déterminant doit être la convergence nominale. On ne voit pas comment on pourrait la lancer aujourd'hui en respectant ces critères de limitation de l'inflation, du niveau d'endettement, du déficit budgétaire, alors même qu'une crise sans précédent fait rage.
C'est exactement la même chose que pour la zone de libre-échange continentale, on renvoie sur le plan technique des questions éminemment politiques. Les deux questions essentielles sont : est-ce que la France est sincère lorsqu'elle prétend vouloir accompagner la mise en place de l'Eco ? Et le Nigeria, qui est le poids lourd économique de l'espace Cedeao, peut-il vraiment abandonner le naira au profit d'une monnaie commune ? Tant qu'on n'aura pas de réponses claires, on ira malheureusement de report en report.

Source Jeune Afrique

Emission de gaz à effet de serre

L'industrie manufacturière sous les projecteurs

Pointée du doigt par les défenseurs de l'environnement à cause de sa lourde responsabilité dans les émissions de gaz à effet de serre – près de la moitié du total mondial – et consommant 54% des sources d'énergie mondiales – l'industrie manufacturière devient un centre d'attraction, à quelques semaines de la COP27.

• Issa SIKITI DA SILVA

« Comme ce secteur est responsable de 40% des émissions mondiales de carbone, son rôle sera essentiel pour atteindre zéro émission nette d'ici le milieu de ce siècle, afin d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. La concrétisation de la transition de l'industrie manufacturière va nécessiter des investissements dans les technologies de bas-carbone », ont affirmé Joseph Cordonnier et Deger Saygin, deux experts de la Direction de l'environnement de l'OCDE, la semaine dernière.

Selon l'ONU, « zéro émission nette » signifie simplement que les émissions de gaz à effet de serre sont réduites à un niveau aussi proche que possible de zéro, les émissions restantes contenues dans l'atmosphère étant réabsorbées, par les océans et les forêts par exemple.

Quant aux technologies de bas-carbone, elles comprennent, entre autres, presque toutes les sources d'énergie renouvelables (non épuisables) comme l'énergie éolienne, le solaire ou l'hydroélectricité, lesquelles n'émettent pas de carbone, à l'exception de la biomasse.

« L'amélioration de l'efficacité énergétique et la fourniture d'énergie propre à partir de sources telles que l'hydrogène vert et la chaleur renouvelable nécessiteront une augmentation significative des investissements. L'utilisation et le stockage du carbone, ainsi que les concepts d'économie circulaire, seront nécessaires pour entraîner des réductions drastiques des émissions dans les chaînes de valeur de l'industrie manufacturière », ont souligné Joseph Cordonnier et Deger Saygin.

Changements climatiques

Le secteur manufacturier européen émet un total annuel de 880 millions de tonnes d'équivalents de carbone, pendant que les chaînes de fabrication des États-Unis représentent près d'un quart (23%) des émissions directes de carbone. Les émissions de gaz à effet de serre provenant de ces deux parties du monde sont souvent soupçonnées de provoquer les effets de changements climatiques qui ont tué des milliers de personnes à travers le monde.

« La surproduction, les déchets et une dépendance excessive aux combustibles fossiles ont toujours été des contributeurs importants aux émissions dans l'industrie manufacturière. Des changements radicaux doivent être apportés dans tous les aspects de la fabrication si nous voulons transformer collectivement nos opérations et nos produits et assurer une croissance commerciale à l'épreuve du temps », a martelé Martin Lundstedt, PDG et président du groupe Volvo, dans une analyse publiée sur le site du WEF.

L'OCDE est catégorique : « Ce secteur doit veiller à ce que sa compétitivité soutienne également le développement durable. L'émergence de technologies à faible émission de carbone a le potentiel de remodeler l'empreinte industrielle mondiale. L'accès à l'approvisionnement en énergie et en matières premières à faible coût devient de plus en plus critique lors de la sélection de l'emplacement des usines de production, car ces choix vont déterminer de nouvelles solutions optimales pour les chaînes d'approvisionnement mondiales. La conversion des actifs existants en options technologiques à faible émission de carbone sera cruciale ».

Cryptomonnaies en Afrique subsaharienne

Plus de 6.000 milliards FCFA transférés entre juillet 2021 et juin 2022

En Afrique, la cryptomonnaie s'invite à pas de géant dans les transactions financières. Dans son nouveau rapport sur la blockchain en Afrique subsaharienne, « Chainalysis » révèle que plus de 100 milliards de dollars ont été transférés dans la région au cours des dernières années.

• S.T.

Quoique déconseillées par les Nations Unies, les cryptomonnaies qui, selon certaines opinions offrent plus de liberté financière aux utilisateurs, intègrent avec rapidité les habitudes en Afrique, notamment en Afrique subsaharienne. D'après l'étude réalisée et publiée fin septembre, par Chainalysis, une société spécialisée dans l'analyse de données relatives à la blockchain, les transactions en cryptomonnaies ont atteint 100,6 milliards de dollars en Afrique subsaharienne, entre juillet 2021 et juin 2022, soit plus de 6.700 milliards FCFA. En hausse de 16% par rapport à la période juillet 2020 - juin 2021, ce montant ne représente cependant, que 2% des transactions en cryptomonnaies recensées dans le monde. Chainalysis explique qu'en dépit de sa faible part dans les transactions en cryptomonnaies, l'Afrique subsaharienne abrite des marchés parmi les plus développés à l'échelle planétaire. Il s'agit notamment du Nigeria et du Kenya, qui occupent respectivement les 11e et 19e rangs dans l'indice mondial d'adoption des cryptomonnaies élaboré par Chainalysis. L'Afrique du Sud, qui arrive en tête du classement des pays de la région en termes de volume de transactions brutes en cryptomonnaies, est également classée dans cet indice (30è, rang mondial). Selon l'étude, le paysage crypto d'Afrique subsaharienne se caractérise par un marché de détail prédominant et une utilisation massive des plateformes P2P. Mieux, les transferts de détail représentent 95% de l'ensemble des transferts.

En se limitant aux transferts de détail inférieurs à 1 000 dollars, cette proportion atteint 80 %. Selon des interviews réalisées par Chainalysis avec des utilisateurs de cryptomonnaies en Afrique subsaharienne, la prédominance du marché de détail est un reflet du choix de nombreux jeunes de la région de se tourner vers les cryptomonnaies comme un moyen de préserver et de construire leur richesse, par opposition à d'autres pays où les jeunes utilisent les cryptomonnaies comme un moyen de multiplier leur richesse existante. « Nous voyons beaucoup de traders qui échangent au quotidien pour joindre les deux bouts. Nous n'avons pas de gros traders de niveau institutionnel en Afrique subsaharienne. Les personnes qui font tourner le marché ici sont des particuliers », a expliqué Adedeji Owonibi, fondateur de Convexity, un cabinet nigérian de conseil en produits blockchain.

Chainalysis précise, par ailleurs, que les cryptomonnaies sont un des outils les plus utilisés pour les transferts de fonds transfrontaliers et les transactions commerciales, tout en estimant que l'utilisation des cryptomonnaies en Afrique subsaharienne continuera de croître tant que les habitants de la région seront confrontés à des problèmes que ces monnaies virtuelles peuvent résoudre, tels que la préservation de l'épargne en cas de volatilité économique et la possibilité d'effectuer des transactions transfrontalières dans des endroits où les contrôles des capitaux sont stricts.

Baromètres Bénin

Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics
Emission de CO2	0,614 tonnes métriques par habitant	Banque mondiale (2014)

Référentiel		
Indices	Valeur	Sources
Indice GINI	43,4%	2016
Indice de la compétitivité mondiale	3,5%	2016
Indice des prix à la consommation (IPC)	100,50 points	Statistiques mondiales
Indice Bénin de la liberté humaine	7,32	Institut Fraser 2022
Indice de démocratie	5,74 points	The Economist

Indice de développement humain (Idh)	0,515 points	PNUD 2018
Indice de liberté de presse	31,74 points	Reporters Sans Frontières 2019
Indice de corruption	40 points	Transparency international 2019
Climat des affaires	52.4 points	Banque mondiale 2019
Indice de prospérité	-2 rang	Institut Legatum

Position du Bénin dans la sous-région			
Indices	Rang UEMOA	Rang mondial	Source
Développement humain	1er	163ème sur 189 pays	PNUD

Solidarité de la fondation BOA-BENIN dans l'éducation

Le Ceg Sèhouè et l'EPP Fidjrossè Kpota impactés

C'est une école complètement métamorphosée que les écoliers de l'Epp Fidjrossè Kpota, située dans le douzième arrondissement de Cotonou, ont vue à la rentrée du 19 septembre 2022. Grâce à la Fondation BOA-Bénin, trois des quatre modules de trois salles de classe que compte l'école, ont été entièrement réhabilitées. A Toffo, dans l'Atlantique, la plus sociale des Banques au Bénin a réalisé une bonne partie de la clôture du CEG Sèhouè.

Les différentes infrastructures ont été inaugurées dans la journée du vendredi 09 septembre 2022 par le Coordonnateur national de la Fondation, Raïmi SAGBOHAN. Il avait à ses côtés, des responsables de chaque établissement, des autorités locales et politiques ainsi que des parents d'élèves.

« Vraiment je suis très content, content au superlatif de ce que la Fondation BOA a réalisé ici », exulte Bernard AHOUISSOU. Ce sage du quartier Fidjrossè Kpota a suivi la cérémonie d'inauguration des trois modules de trois salles de classe remises au goût du jour, lui qui connaît du bout des doigts, l'histoire de cette école. 22 ans après sa création, les trois premiers bâtiments sont tombés en ruine, une ruine désormais conjuguée au passé, grâce à la Fondation BOA dont monsieur AHOUISSOU salue la généreuse intervention. Cosme NAGNONHOU, Directeur du groupe B de l'école et son collègue du groupe A, iront dans le même sens, en remerciant la Banque. Merci, c'est aussi le mot qui est revenu plusieurs fois dans le discours du représentant du Maire de la ville de Cotonou. Pour Paul SEHOUHOUE, « ces joyaux resteront gravés dans un livre d'or au niveau de la Mairie de la métropole béninoise ». Prenant la parole à son tour, l'homme le plus heureux du jour, le Chef Quartier Fidjrossè Kpota, porteur de l'initiative a indiqué que c'est son vœu le plus cher qui venait enfin d'être réalisé. Débordant de joie et avec beaucoup d'émotions dans la voix, Médard TODAN, a remercié la Fondation BOA pour le geste qui « met nos enfants à l'abri de la pluie et du soleil ». Il rappelle à l'équipe de la Banque que « celui qui donne aux enfants prête à Dieu ».

Une Fondation d'actions…

La Fondation BOA-Bénin est une Fondation d'entreprise qui lutte pour le bien-être des populations démunies en zone rurale, explique Raïmi SAGBOHAN, Coordonnateur national de la Fondation. Cette réhabilitation de trois modules de salles de classe à l'Ecole Primaire Publique de Fidjrossè Kpota de Cotonou entre dans le cadre de son Projet dénommé « Ma belle école ». Un programme qui consiste à donner un coup de pouce aux établissements scolaires. Et c'est « pour la première fois que trois modules de classes (soit 9 salles) sont remises à l'état neuf à Cotonou » rappelle l'émissaire de la Fondation qui précise que

tout a été repris (parlant de charpente, sol, toiture, peinture, électricité), pour que les enfants aient envie d'étudier et que leurs parents soient à l'aise de les laisser aller à l'école. Les travaux ont couté environ 22 millions de francs CFA, ce qui exige de l'entretien. Voilà pourquoi le Coordonnateur propose au Chef quartier et à ses administrés de mettre sur pied un creuset d'échanges et d'entraide. Une proposition épousée par Georges AKODANDE, le chef Agence Fidjrossè de la Bank Of Africa. Celui-ci a rappelé l'histoire qui entoure les travaux de réhabilitation avant de saluer « un Chef Quartier dynamique, entreprenant et plein d'initiatives » qui a eu l'idée de solliciter la Fondation BOA-Bénin. La remise de clés et la visite des salles ont refermé cette cérémonie.

Autre lieu, même geste de générosité…

Avant l'étape de l'Ecole Primaire Publique de Fidjrossè Kpota, la délégation de la Fondation BOA-Bénin était au Collège d'Enseignement Général de Sèhouè dans la Commune de Toffo. L'établissement créé, il y a plus de 40 ans, s'étend sur une dizaine d'hectares. Ici, la Fondation a réalisé sur 100m la clôture de la façade avec un prolongement de 50m à l'est du collège situé au bord de la Route Nationale Inter-Etat. L'absence de clôture de la devanture surtout, avait érigé l'école en un lieu de retrouvailles pour les bêtes et autres animaux, mettant la sécurité des élèves en péril. Le Directeur du CEG Sèhouè Justin SEWA, le Président de l'Association des Parents d'Elèves Cyprien TOLIDJI ou encore le Président de l'Association pour le Développement de Ouèssè, ADVS Gervais NAGNICHEDE, l'ont reconnu. Ils ont exprimé leur soulagement et reconnaissance à l'endroit des donateurs. A son tour, le chef de l'arrondissement de Sèhouè Yves TOGBO a demandé plus d'aides avant que le Directeur départemental des enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle ne prenne la parole. Dr Edmond HOUINTON, a également remercié la Bank Of Africa avant de reconnaître les besoins de l'école. Ceci fait suite à un tour du domaine de l'école que les personnalités ont fait en compagnie de Raïmi SAGBOHAN, le Coordonnateur national de la Fondation BOA-Bénin. Celui-ci a rappelé les objectifs de la BOA en multipliant les actions sociales, avant de procéder officiellement à la remise de la clôture aux couleurs jaune et verte nouvellement construite aux autorités.

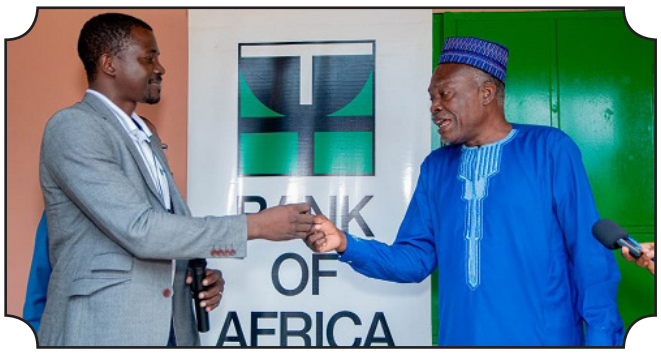

BRVM
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Afrique de l'Ouest
Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan
☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
Adresse: Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2985 Cotonou
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

-MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
-MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
-MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste.**

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

L'économiste, le journal des décideurs

Santé

Pourquoi la pénurie de médicaments s'intensifie en cette fin d'année

Lors d'un passage en pharmacie, l'un des médicaments dont vous aviez besoin n'était pas disponible ? Un phénomène que les professionnels du secteur comme les patients, constatent déjà depuis quelques semaines et qui risque bien de perdurer. D'après des chiffres du groupement d'intérêt économique (GIE) relayés par Les Echos, 12,5 % des références de médicaments étaient en ruptures d'approvisionnement à la mi-août, contre 6,5 % en janvier. Une situation tendue, qui a pourtant un goût de déjà-vu pour l'industrie pharmaceutique française. 20 Minutes en analyse les causes.

Des ruptures sur les médicaments « d'intérêt thérapeutique majeur »

Les chiffres de l'Agence nationale de la sécurité du médicament (ANSM), publiés le 21 septembre dernier dans son rapport d'activité 2021, confirment la tendance dessinée par le GIE. Des signalements - soit des ruptures ou risques de ruptures –, ont été rapportés sur 2.160 médicaments cette année-là. En 2018, seulement 871 signalements étaient recensés, 1.504 en 2019 et 2.446 en 2020. Une envolée à partir de 2020, donc, mais que l'ANSM explique par le fait qu'elle exhorte les laboratoires à « déclarer les risques de ruptures et ruptures de stock le plus en amont possible » pour renforcer « les sanctions financières pour les laboratoires ne respectant pas leurs obligations en la matière ».

Alors quels médicaments sont concernés ? Dans un communiqué publié le 27 septembre dernier, Elisabeth Stampa, présidente de Medecine for Europe, le syndicat européen des fabricants de médicaments génériques, a largement propagé l'inquiétude d'un risque de pénurie sur ces derniers. Mais ils ne sont pas les seuls dont les stocks risquent d'être insuffisants pour approvisionner nos pharmacies. D'après l'ANSM, les médicaments les plus exposés sont « d'intérêt thérapeutique majeur », soit ceux qui agissent sur le système nerveux, les anti-infectieux et les anticancéreux. Et il est compliqué de trouver des alternatives. Ces derniers, à l'inverse de nombreux médicaments pour la bobologie quotidienne, ne possèdent pas toujours de références équivalentes. Et une référence en rupture est « réapprovisionnée en trois mois », affirme Thomas Borel, directeur scientifique aux Entreprises du médicament (Leem).

Une tension récurrente

Pourtant, la tension sur la chaîne d'approvisionnement des médicaments ne date pas d'hier. « Il y a, depuis longtemps, une problématique d'ajustement de l'offre et de la demande qui ne fait que croître sur le plan international. D'autant que la demande augmente de 6 % tous les ans », constate Thomas Borel. En France, le prix des médicaments reste faible et il est strictement encadré par l'Etat. L'équation est d'autant plus compliquée que certains laboratoires français vendent à perte ; les médicaments cédés sont moins chers que ce qu'ils ont coûté à fabriquer. Tout particulièrement « les médicaments matures dont les niveaux de prix sont devenus très bas », explique Thomas Borel. Un constat qui s'applique également aux génériques, eux aussi fabriqués et vendus à d'encore plus faibles prix que les princeps (les médicaments d'origine à partir desquels sont conçus les médicaments génériques).

La solution ? Tendre vers la souveraineté sanitaire et « relocaliser les industries pharmaceutiques en Europe », est d'avis Phillippe Besset, président de la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France (FSPF). Un combat qui a débouché sur une victoire pour la FSPF, la production de paracétamol s'apprêtant à être relocalisée en France, plus précisément en Isère, à partir de 2023. Ensuite, supprimer l'article 31 de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2023. « Pour faire des économies, le ministère compte mettre en place des appels d'offres sur certains médicaments, le laboratoire le moins cher les remportera et il sera le seul à être remboursé, ce qui aggraverait la pénurie », déplore Philippe Besset.

Hausse du coût des transports et pénurie de principes actifs

En plus des raisons structurelles, les professionnels du secteur partagent une autre crainte beaucoup plus contextuelle. Si la Russie n'est pas un grand exportateur de médicaments, son conflit avec l'Ukraine a eu un impact sur l'augmentation du coût de l'énergie et des transports. « Le prix des intrants, c'est-à-dire de l'aluminium, du carton et du verre, a pris 25 % », indique Thomas Borel. Des matières qui sont indispensables au conditionnement du médicament. « Les délais d'approvisionnement sont eux aussi plus longs, « de 25 % en moyenne », d'après le directeur scientifique.

Du côté du prix des matières premières, même tension. Les commandes de principes actifs sont actuellement plus nombreuses. Et celles que passent nos voisins du continent aux usines situées dans le Sud-Est asiatique, ont tendance à être honorées en premier. « Les pays qui payent la matière active plus cher passent avant », souligne ainsi Philippe Besset. « Notre pays ne répercute pas toutes ces hausses sur les prix de ventes de médicaments, puisqu'il n'y a pas de prix libre », assure Thomas Borel. Le secteur connaît donc, encore plus qu'avant, une équation économique, impossible à résoudre.

20 minutes

Afrique centrale et de l'ouest

La SFI octroie 20 millions $ pour renforcer l'approvisionnement en céréales

En Afrique, le blé est l'une des céréales les plus consommées dans les zones urbaines. Le conflit russo-ukrainien a mis en lumière la dépendance du continent à l'égard des importations pour assurer ses besoins dans la céréale. La Société financière internationale (SFI) vient de signer un accord avec Agro Companies International SA, un groupe de sociétés helvétiques actif dans le négoce de céréales et la Banque internationale de commerce (BIC)-BRED pour financer les importations de céréales en Afrique occidentale et centrale. L'annonce a été faite dans un communiqué publié sur le site de l'institution financière le lundi 17 octobre. Dans le cadre de ce partenariat, la SFI injectera 20 millions $ dans une ligne de crédit d'une valeur totale de 60 millions $ mise en œuvre par BIC-BRED au profit de Agro Companies International SA. Selon les responsables cette facilité financière permettra au négociant suisse d'acheter du blé, du maïs et d'autres céréales auprès de fournisseurs internationaux pour en assurer la livraison à des acheteurs en Afrique, principalement des meuniers locaux résidant entre autres en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Ghana.

D'après Aliou Maiga, directeur régional de la SFI pour les institutions financières en Afrique, l'initiative s'inscrit dans le cadre d'une stratégie visant à combler le déficit de financement du commerce et à limiter les ruptures d'approvisionnement en produits agricoles de base dans les régions ciblées. Pour rappel, l'Afrique est fortement dépendante des importations pour couvrir ses besoins de consommation en céréales notamment le blé. Ainsi entre 2018 et 2020, 44 % du blé importé par le continent provenait de Russie et d'Ukraine.

Ghana

L'UE accorde une aide de 9,7 millions $ pour renforcer la sécurité alimentaire

En Afrique, la question de la sécurité alimentaire se pose avec acuité. Dans un contexte où les marchés agricoles sont sous tension et que les prix des denrées de base grimpent, les partenaires du continent apportent des soutiens aux pays les plus touchés. Au Ghana, l'Union européenne (UE) a signé le vendredi 14 octobre un accord portant sur l'octroi d'une aide de 10 millions d'euros (9,7 millions $) pour renforcer la sécurité alimentaire dans le pays.

Cet appui financier sera alimenté par l'enveloppe de 600 millions d'euros (586 millions $) allouée par le bloc économique pour fournir une assistance humanitaire et financer la production alimentaire dans les pays les plus vulnérables d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Selon les autorités, le fonds débloqué au profit du Ghana aidera les ménages agricoles à financer leur production afin de générer des revenus et améliorer la disponibilité des denrées alimentaires sur le marché local. Il devrait également contribuer à promouvoir la mise en œuvre d'initiatives écologiques et l'adoption des pratiques agricoles résilientes au changement climatique dans un certain nombre de chaînes de valeur agricoles, dont le karité, le soja, l'apiculture et les légumes.Les interventions seront principalement menées dans la région Nord du pays où l'insécurité alimentaire est considérée comme étant la plus grave selon le Programme alimentaire mondial (PAM) en raison de la sécheresse qui y sévit. Au Ghana, le secteur agricole est le troisième contributeur au PIB derrière les services et le secteur manufacturier avec une part de 19,71 % en 2021 selon les données officielles.

Situation nutritionnelle

Le Tchad obtient 105 millions $ de la Banque mondiale pour faire face aux crises alimentaires

En juin, le Tchad avait déclaré l'urgence alimentaire du fait de la détérioration constante de la situation nutritionnelle dans le pays. D'après la Banque mondiale, près d'un million de Tchadiens sont en situation d'insécurité alimentaire. Le Tchad bénéficiera d'un financement de 105 millions $ de la Banque mondiale (BM) pour des programmes sociaux. L'annonce a été faite par les autorités tchadiennes dans un communiqué publié lundi 17 octobre. L'accord, qui a été signé par le ministre tchadien de la Prospective économique et des partenariats internationaux, Moussa Batraki, s'inscrit dans le cadre du Programme de résilience des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest (FSRP-2) de la BM. Il vise à améliorer l'efficacité de la prévention des crises alimentaires dans le pays d'Afrique centrale, tout en « renforçant les capacités d'adaptation de la base productive face aux changements climatiques ».

D'après la BM, près de 970 000 Tchadiens sont en situation d'insécurité alimentaire. « La baisse de la production, les prix élevés des produits de base et la perturbation des chaînes d'approvisionnement ont aggravé un état de vulnérabilité déjà critique, ainsi que les besoins de la population. Les denrées alimentaires se font rares sur les marchés locaux », indique l'institution. Une situation qui a poussé N'Djamena à déclarer une « urgence alimentaire ». D'après les autorités tchadiennes, le FSRP-2 permettra de toucher au moins 600 000 bénéficiaires directs, « comprenant des petits producteurs, des transformateurs agricoles, des micro ainsi que des petites et moyennes entreprises agricoles, dont au moins 30% des bénéficiaires seront des jeunes, et 40% des femmes ». De plus ce montant s'ajoutera au financement du Projet de renforcement de la productivité agricole et résilience au climat (PROPAD) actuellement en cours dans le pays.

Ecofin du 19 Octobre 2022

BRVM 10	160,27
Variation Jour	0,63 %
Variation annuelle	4,40 %

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 201 — mercredi 19 octobre 2022 — Site : www.brvm.org

BRVM Composite	199,82
Variation Jour	0,32 %
Variation annuelle	-1,22 %

Evolution des indices

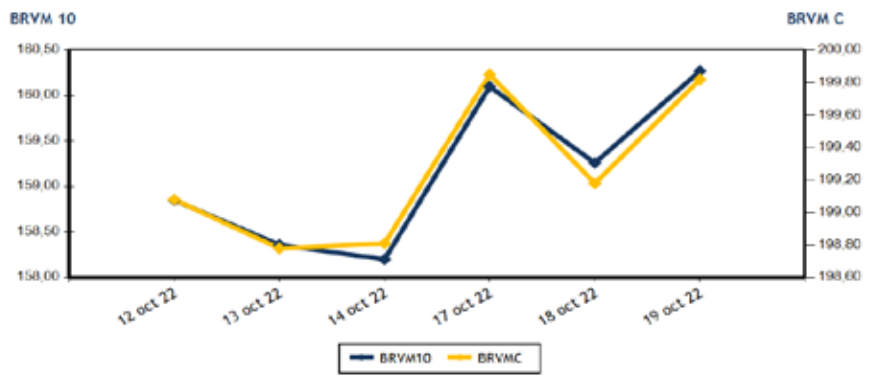

Volumes et valeurs transigés

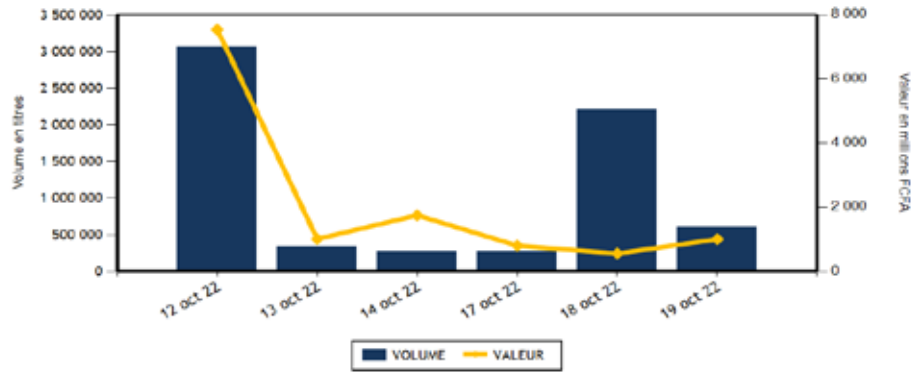

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 014 618 153 193	0,32 %
Volume échangé (Actions & Droits)	606 628	-72,45 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	993 265 110	119,74 %
Nombre de titres transigés	44	2,33 %
Nombre de titres en hausse	13	18,18 %
Nombre de titres en baisse	18	20,00 %
Nombre de titres inchangés	13	-23,53 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 604 083 641 410	0,00 %
Volume échangé	884	-91,26 %
Valeur transigée (FCFA)	8 702 710	-91,38 %
Nombre de titres transigés	15	25,00 %
Nombre de titres en hausse	4	33,33 %
Nombre de titres en baisse	1	0,00 %
Nombre de titres inchangés	10	25,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
PALM CI (PALC)	10 265	7,49 %	46,85 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	3 490	7,38 %	-16,90 %
BOLLORE (SDSC)	1 590	6,71 %	-38,13 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 500	6,06 %	-16,47 %
TOTAL CI (TTLC)	2 340	4,00 %	11,43 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
FILTISAC CI (FTSC)	1 240	-7,46 %	0,00 %
SOLIBRA CI (SLBC)	100 000	-4,77 %	0,00 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 045	-2,79 %	0,00 %
SITAB CI (STBC)	6 235	-2,58 %	0,00 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	12 415	-2,24 %	0,00 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	101,96	-1,97 %	-7,40 %	5 233	12 720 370	26,40
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	463,11	-0,36 %	3,18 %	10 161	82 754 925	9,12
BRVM - FINANCES	15	74,82	0,43 %	-2,99 %	512 256	171 655 790	7,20
BRVM - TRANSPORT	2	388,24	6,55 %	-37,60 %	4 996	7 502 515	6,21
BRVM - AGRICULTURE	5	290,18	2,36 %	19,26 %	71 979	715 584 320	5,68
BRVM - DISTRIBUTION	7	384,24	2,51 %	-5,69 %	1 975	3 011 565	28,40
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 579,37	-0,39 %	75,34 %	28	35 625	15,37
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	7,95	
Taux de rendement moyen du marché	7,48	
Taux de rentabilité moyen du marché	8,90	
Nombre de sociétés cotées	45	
Nombre de lignes obligataires	107	
Volume moyen annuel par séance	1 078 714,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 995 444 167,47	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	11,72	
Ratio moyen de satisfaction	74,47	
Ratio moyen de tendance	635,37	
Ratio moyen de couverture	15,74	
Taux de rotation moyen du marché	0,06	
Prime de risque du marché	6,68	
Nombre de SGI participantes	27	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = *Volume annuel échangé / nombre de séances*
Valeur moyenne annuelle par séance = *Valeur annuelle échangée / nombre de séances*
Ratio moyen de liquidité = *Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)*
Ratio moyen de satisfaction = *Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)*
Ratio moyen de tendance = *Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)*
Ratio moyen de couverture = *Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)*

Taux moyen de rotation = *moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)*
PER moyen du marché = *moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif*
Taux de rendement moyen = *moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende*
Taux de rentabilité moyen = *moyenne des taux de rentabilité des actions cotées*
Prime de risque du marché = *(1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat*

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18,Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

UCA — UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.
Av. proche, rue en face de l'eglise Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou – BENIN
001 BP 8690 RP
uca@ucasgi.com
(229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
(229) 21 31 00 21
www.ucasgi.com

SGI BENIN
Carré 211 St Michel
immeuble SGI-Bénin 01 BP
4546 Cotonou.
Tél : (229) 21 31 15 41
21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
Groupe BMCE BANK
BOA CAPITAL SECURITIES
Siège BOA Benin,
Boulevard de France
Tel : (229)
21315343/64182121

AGI — SOCIETE DE BOURSE
Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8668 RP Cotonou
contact@sgi-agi.com
+229 21318733
+229 21316066

AFRICABOURSE
Avenue Steinmetz Face
Immeuble Air Gabon 01 BP
6002 COTONOU BENIN
Tél : (229) 21 31 88 35 /
21 31 88 36

BFS — BIIC Financial Services
Société de gestion et d'intermédiation
Boulevard Saint Michel
Immeuble Agence BIIC Dantokpa
01 BP. 7700 Cotonou
Tél. +229 21324875
Tél. +229 21324876
sgibfs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANHI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICHO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	
18	SAINT GABRIEL	95605656	8EME
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINT LOUIS	95859686	
26	LES PYLÔNES	66826813/95924231	13EME
27	LULI LULI	98656060	

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Littre	2.265
Huile à moteur diesel	1Littre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295
Source : Station « JNP» Mardi 18 Octobre 2022		

Jours du marché Dantokpa

Octobre 2022

Vendredi 7 Octobre 2022

Mardi 11 Octobre 2022

Samedi 15 Octobre 2022

Mercredi 19 Octobre 2022

Dimanche 23 Octobre 2022

Jeudi 27 Octobre 2022

Lundi 31 Octobre 2022

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR – Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraiche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquillette Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 18/10/ 2022

Cours des matières Premières Mardi 18 Octobre 2022

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var.%	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Cuivre	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Platine	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasoil Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétail	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche
	Ségbana	Ségbana	dimanche
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi
	Malanville	Malanville	samedi
	Karimama	Karimama	vendredi
	Matéri	Matéri	jeudi
	Tanguiéta	Tanguiéta	lundi
	Cobly	Cobly	**mercredi**
	Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi
Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi
	Agoué	Agoué	**mercredi**
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche
	Massi	Massi	dimanche
	Agouna	Agouna	mardi
	Ikèmo n	Ikèmon	**mercredi**
Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
	Bembéréké	Bembéréké	jeudi
	Kalalé	Kalalé	jeudi
	Tchaourou	Tchaourou	lundi
	Tchikandou	Tchikandou	mardi
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	**mercredi**
	Sokka	Sokka	**mercredi**
	Parakou	Azeke	samedi
	N'Dali	N'Dali	samedi
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi
Collines	Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
	Ouessè	Ouessè	jeudi
	Gobada	Gobada	lundi
	Savè	Savè	lundi
	Tchetti	Tchetti	lundi
	Glazoué	Glazoué	**mercredi**
	Lahotan	Lahotan	**mercredi**
Donga	Bénin	Bénin	jeudi
	Tokotoko	Tokotoko	lundi

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
8e sommet international de l'innovation dans la finance	19 octobre 2022	Syndey, Australie	fintechsummit.com.au
Sommet Finance en commun 2022	19-20 octobre 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.afdb.org/fr/news-and-events/events/3e-edition-du-sommet-finance-en-commun-52844
6e Conférence des Ministres Africains Chargés de l'Etat Civil	24-28 Octobre 2022	Addis-Abeba, Éthiopie	+251 115 443461 / belayt@un.org
Rendez-vous international de la tech	1er au 4 novembre 2022	Lisbonne	websummit.com
Foire commerciale internationale	5-13 novembre 2022	Maurice (+ 230) 270 1450 / (+ 230) 5806 8848	dependencepromo194@gmail.com
Foire commerciale intra-africaine	21-27 novembre 2023	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.intrafricantradefair.com/
Sommet des start-up émergentes Afrique-Europe	28-29 novembre 2022	Paris	emergingvalley.co

HOROSCOPE finance

Bélier Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

Taureau Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

Gémeaux Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offrira à vous.

Cancer Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Lion Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

Vierge Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

Balance Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

Scorpion Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfices dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

Sagittaire Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

Capricorne La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Verseau La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser au laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Poissons Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête. Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

L'économiste du Bénin
Premier Quotidien Economique du Bénin
Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"
N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkodji zone résidentielle, 2ème rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83
Email : leconomistbenin1@gmail.com
Site : www.leconomistebenin.com

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général
Calixte ADIYETON
(66 232 545)
Secrétaire caissière
Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication
Jules AFFODJI

Rédacteur en chef
Jean Claude KOUAGOU
(97 720 976)

Secrétaire de rédaction
Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI
Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)
Sylvestre TCHOMAKOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho
(Correspondant Ouémé Plateau)
Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI
(Correspondant Zou-Collines)
Emmanuel AKAKPO
(Br Atacora-Donga)
Issa SIKITI DA SILVA
(Correspondant RDC)
Modeste COCO (Consultant)
Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France de l'Economiste du Bénin
Tel +330671790990
Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale
Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste
Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

Activités commerciales au Bénin

16 nouveaux marchés urbains et régionaux en projet

Après une première phase de vingt marchés modernes, le gouvernement béninois réuni en conseil des ministres hier mercredi 19 octobre 2022 a acté une nouvelle phase de projet de construction de 16 nouveaux marchés urbains et régionaux (phase2).

• Falco Vignon

C'est à travers l'autorisation de la contractualisation avec les sociétés et cabinets compétentes dans douze communes béninoises. Lesdits nouveaux marchés sont ceux de Lokossa, Lalo, Covè, Kétou, Kandi, Ouaké, Péhunco, Savalou, Yénawa (marché aux poissons d'Akpakpa), Ganhi, St Michel, Xwlacomey, et Zoca. Elle intègre aussi les travaux d'extension des marchés de PK3 à Cotonou, de Guèma à Parakou. Le même projet inclut le réaménagement et la réhabilitation du marché Ouando à Porto-Novo. A en croire le communiqué du Conseil des ministres, « La prise en compte de ces nouveaux sites permettra de renforcer la dynamique de modernisation des infrastructures marchandes, en vue d'offrir un meilleur confort aux acteurs et usagers de ces lieux d'échanges commerciaux et, ainsi, de favoriser une accélération de l'aménagement urbain dans les localités d'implantation ». C'est une nouvelle dynamique de la promotion des activités économique que promeuvent le président Patrice Talon et son gouvernement à travers l'érection et la reconstruction de plusieurs marchés respectueux d'une série de normes pour le déroulement efficace et en toute sécurité des activités économiques.

Arts et cultures au Bénin : le FAC dissout, un Fonds de développement créé

Le conseil des ministres a également prononcé la dissolution du Fonds des arts et de la culture et érigé sur ses cendres, un Fonds de développement des arts et de la culture. Cette décision résulte de la contre-performance de l'organe dissout qui peine toujours à atteindre ses objectifs. Ainsi, le gouvernement a annoncé la création d'un compte spécial du Trésor dénommé « Fonds de développement des arts et de la culture » avec des comités artistiques et scientifiques. Le Fonds est chargé d'étudier la pertinence des projets soumis et leur cohérence avec le Programme d'actions du gouvernement (PAG).

Retrouvez ci-dessous, l'intégralité du communiqué final du conseil des ministres.

REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail
******
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
******
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT
******
N° 34/2022/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 19 octobre 2022, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.
Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Création du Fonds de Développement des Arts et de la Culture.

L'action du Gouvernement dans le sous-secteur Culture vise l'émergence d'une véritable économie culturelle dans notre pays, source de richesse et d'emplois.

Cependant, malgré les ressources mises à la disposition du Fonds des Arts et de la Culture, cet objectif est loin d'être atteint. Pour remédier à ses contre-performances, il convient de mettre en place un mécanisme de financement de la culture et des arts plus souple et plus efficace.

C'est ce qui motive la création d'un compte spécial du Trésor dénommé « Fonds de Développement des Arts et de la Culture » en remplacement du Fonds des Arts et de la Culture qui est dissout.

Les décisions relatives au décaissement des ressources de ce Fonds seront prises, après avis des différents comités scientifique et artistique du secteur de la culture et des arts, sur la pertinence des projets soumis et leur cohérence avec le Programme d'Action du Gouvernement.

Ont été par ailleurs adoptés, au titre de ces mesures, les décrets portant :

- approbation des statuts modifiés de la Société béninoise de production d'électricité ;
- approbation des statuts modifiés du Port autonome de Cotonou et nomination des membres de son conseil d'administration ; puis
- nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence béninoise de sécurité sanitaire des aliments.

II- Communications.

II-1. Contractualisation avec divers prestataires, dans le cadre du projet de construction de marchés urbains et régionaux (phase 2).

A la suite de la première phase qui a consisté en la construction de 20 marchés modernes dont la plupart sont achevés, cette deuxième phase concerne les marchés de Lokossa, Lalo, Covè, Kétou, Kandi, Ouaké, Péhunco, Savalou, Yénawa (marché aux poissons d'Akpakpa), Ganhi, St Michel, Xwlacomey, et Zoca. Elle intègre aussi les travaux d'extension des marchés de PK3 à Cotonou, de Guèma à Parakou, puis le réaménagement de celui de Ouando à Porto-Novo.

La prise en compte de ces nouveaux sites permettra de renforcer la dynamique de modernisation des infrastructures marchandes, en vue d'offrir un meilleur confort aux acteurs et usagers de ces lieux d'échanges commerciaux et, ainsi, de favoriser une accélération de l'aménagement urbain dans les localités d'implantation.

Le Conseil a donc autorisé la contractualisation avec des sociétés et cabinets qui devront conduire ces chantiers dans les conditions et délais prescrits.

II-2. Mesures d'urgence d'assistance aux sinistrés des inondations de 2022.

Des différents rapports et constats faits au niveau de l'Agence nationale de protection civile (ANPC), il ressort qu'à la date du 10 octobre 2022, quarante communes sont victimes d'inondations. Celles-ci sont classées en deux catégories. Une première de seize collectivités territoriales sévèrement affectées, ayant enregistré d'importants dégâts et une seconde de vingt-quatre dont les dégâts sont d'importance moindre.

En raison des difficultés qu'éprouvent les populations sinistrées, le Gouvernement a décidé de leur apporter les secours nécessaires, dans une approche innovante. Celle-ci consiste en la mise à disposition de ressources substantielles qui serviront à l'acquisition sur place puis à la distribution de produits alimentaires et non alimentaires, à la diligence d'un comité présidé par le Préfet du département, assisté des responsables des services déconcentrés de l'Etat et/ou communaux concernés.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Le Conseil a autorisé la tenue à Cotonou, du Forum mondial sur la nutrition de l'enfant, du 24 au 27 octobre 2022.

IV- Mesures individuelles.

Les nominations suivantes ont été prononcées :

- **A la présidence de la République :**

Coordonnateur de la cellule stratégique de développement du secteur de l'électricité

Monsieur Edouard DAHOME

Directeur général de Bénin Tourisme

Monsieur Willy ROSIER

- **Au ministère du Travail et de la Fonction Publique :**

Conseiller technique à la Fonction Publique

Madame Christine AHOUANDJINOU ZINSOU

Conseiller technique à la Valorisation des Ressources humaines de l'Etat

Madame Faousiath Ayikè M. RAIMI

Directeur général de la Fonction Publique

Monsieur Cossi Eric AINANMON

Directeurs Départementaux du Travail et de la Fonction Publique comme suit :

Littoral

Monsieur Edgard DAHOUI

Zou

Monsieur Gérard Houénagnon TOKPO

Collines

Madame Gniré DAFIA YAROU.

Fait à Cotonou, le 19 octobre 2022,
Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Edouard OUIN-OURO.

Signature de conventions avec la CCI de BAHREÏN et la CCI DE KOWEIT

L'initiative « Choose Bénin » de la CCI Bénin pour booster le secteur privé béninois

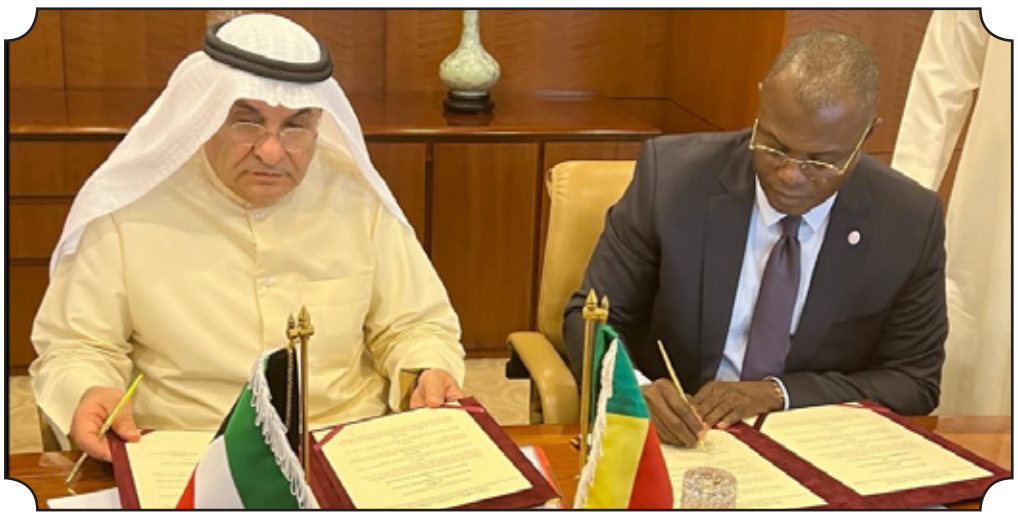

• *Signature d'accord*

Le Projet ''Choose Benin'', est une initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) qui a pour objectif ''d'allumer les projecteurs'' sur le secteur privé béninois. En effet l'institution consulaire souhaite offrir aux opérateurs économiques béninois une large opportunité de réseautage en signant des conventions avec les chambres de commerce et d'industrie du monde entier, d'où l'importance d'une conjonction des forces autour de cet idéal de développement économique. De l'avis des observateurs avertis, le Bénin, mieux qu'hier, se positionne comme une terre d'opportunités. Ce résultat dénote des choix stratégiques et des réformes mises en place par l'État béninois en vue de créer un environnement des affaires propice à l'investissement. Tous les agrégats micro et macro-économiques, que ce soit sur le plan structurel que économique sont désormais réunis pour orienter et motiver le choix des investisseurs étrangers. C'est dans cette démarche que s'inscrit la vision de la CCIB Bénin qui souhaite offrir aux opérateurs économiques une large opportunité de réseautage en signant des conventions avec les chambres de commerce et d'industrie du monde entier. La première étape de cette initiative sera en direction des pays du Golfe. La CCI de Bahreïn a été la première ce lundi 17 octobre à signer la convention en présence du Président Arnauld AKAKPO de la CCI Bénin. Après, cap a été mis sur le Koweit ce mardi 18 octobre où la convention a été également signée avec la CCI de Koweit. A chacune des deux étapes, l'Ambassadeur du Bénin près le Koweit, M. Moudjaïdou SOUMANOU ISSOUFOU, a rehaussé de sa présence les cérémonies de signature.

Source CCI Bénin

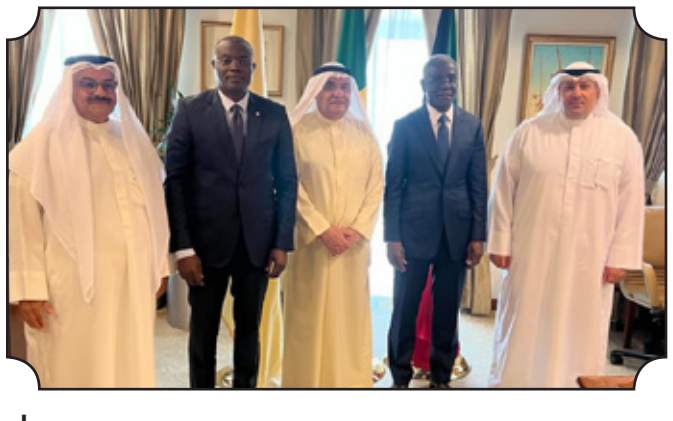

Bénin/pôle d'investissement

Le climat des affaires du Bénin exposé aux entreprises Néerlandaises

La mission économique et commerciale Néerlandaise à Cotonou depuis le 17 octobre 2022 a organisé ce mercredi 19 octobre 2022 à Novotel de Cotonou un forum des affaires. C'est sous la houlette de la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin (CCI Bénin) et de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations.

• *Abdul Wahab ADO*

Ce forum des affaires entre entrepreneurs néerlandais et béninois vise à mettre en lumière les avantages du climat des affaires du Bénin. Ceci pour inciter les entrepreneurs néerlandais à investir au Bénin. C'est le Directeur adjoint de cabinet du ministère de l'industrie et du commerce Ebo Sacramento, représentant madame le ministre Shadiya Alimatou Assouman qui a procédé à l'ouverture des discussions de ce forum. Dans son discours d'ouverture, il a présenté le Bénin de façon globale en termes de réformes favorisant un climat d'affaires propice à tout investissement étranger. Pour le directeur adjoint de cabinet, aujourd'hui le Bénin fait partie des pays africains les plus ouverts à l'investissement étranger sans risque grâce aux réformes courageuses et salvatrices engagées par le gouvernement. « Le Bénin connaît un changement constant et positif dû aux nombreuses réformes mises en place par le gouvernement », a indiqué Ebo Sacramento, Directeur adjoint de cabinet du ministère de l'industrie et du commerce. Au nombre des réformes engagées, le directeur a évoqué la loi sur le code des investissements, la mise en place de la Zone industrielle de Glo-Djigbé et bien d'autres qui prouvent que les entreprises Néerlandaises peuvent venir s'installer au Bénin sans soucis. Occasion pour Ebo Sacramento de revenir sur les discussions de la rencontre B to B tenue le mardi 18 octobre 2022 à Novotel de Cotonou.

Il fonde son espoir sur cette rencontre pour exhorter les entreprises Néerlandaises à partager leurs expertises avec les entreprises béninoises. « Je reste convaincu que la rencontre B to B avec nos entreprises permettront aux nôtres de profiter des expériences des Pays-Bas », a-t-il indiqué. Quant à l'ambassadrice des Pays-Bas madame To Tjoelker kleve, elle a salué l'organisation de cette mission économique et commerciale par la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin (CCI Bénin) et l'Agence de promotion des investissements et des exportations (APIEx). « C'est impressionnant la façon dont la CCI-BENIN et L'APIEx ont accueilli ces entrepreneurs qui sont à la recherche d'opportunité d'investir et de travailler ensemble », a-t-elle mentionné. Elle a fait également un retour sur la visite guidée effectuée sur la zone industrielle de Glo-Djigbé par la mission économique et commerciale. « Grande a été ma satisfaction », affirme-t-elle. Mais elle souhaite que les chiffres commerciaux doublent davantage pour le rayonnement du partenariat Pays-Bas/ Bénin. Au cours du forum, le Bénin a été présenté sous toutes ses formes aux entrepreneurs néerlandais. Ainsi le climat des affaires au Bénin, le code des investissements, la zone économique et spéciale, les mesures incitatives spécifiques en faveur des moyennes, micro et petites entreprises, la sociologie des affaires au Bénin et autres mesures ont été présenté aux entreprises Néerlandaises par le Directeur des études de l'Agence de promotion des investissements et des exportations (APIEx) Éric AKOUTE. Il a été appuyé par moment par le Directeur général de l'APIEx Laurent GANGBES. Une présentation qui a été suivie d'une séance de questions-réponses. Cette mission économique et commerciale au Bénin depuis le 17 octobre 2022 à Cotonou entend mettre l'accent sur le matcharking et les partenariats probants entre les entreprises Néerlandaises et Béninoises afin de consolider à long terme la coopération économique bilatérale entre les deux pays.

Partenariat bilatéral

La mission économique et commerciale Néerlandaise échange avec les entreprises béninoises

La mission économique et commerciale Néerlandaise au Bénin depuis le 17 octobre 2022 a organisé ce mardi 18 octobre 2022 à Cotonou une rencontre dénommée "B to B" avec les chefs d'entreprise béninois du secteur privé. C'était en collaboration avec la Chambre de Commence et d'Industrie du Bénin (CCI-Bénin), l'Agence de promotion des investissements et des Exportations (APIEx).

• *A.W. A*

L'objectif de cette rencontre est d'offrir aux entreprises béninoises du secteur privé un cadre adéquat pour échanger avec les entreprises Néerlandaises sur les profils pouvant aboutir à un partenariat gagnant- gagnant. Après une visite de terrain dans la matinée de ce mardi 18 octobre 2022 à certaines entreprises de la place et à la Zone industrielle de Glo-Djigbé où plusieurs entreprises sont en gestation, la mission a jugé utile d'avoir un tête-à-tête avec les entreprises béninoises afin de mieux discuter sur les possibilités de partenariat vu le climat des affaires propice qu'offre le Bénin aux investisseurs étrangers et nationaux. La mission économique et commerciale Néerlandaise ne s'est pas donc trompée de stratégie. Car les discussions d'un côté ou de l'autre ont été satisfaisantes. Et entreprises néerlandaises et entreprises béninoises, toutes sont prêtes dans les jours à venir à poser les premières pierres pour un échange de flux commercial. « Avec nos échanges, nous pouvons déjà espérer beaucoup de choses dans les jours à venir », a indiqué Binec NANGBE de l'entreprise béninoise SGE Sarl, opérant dans l'agro-business. « Nous avions discuté avec une entreprise qui voit déjà son intérêt à travailler avec nous. Je suis satisfait des discussions », poursuit ce jeune entrepreneur béninois.

Martine Zandjanakou Tachin, enseignante chercheur à l'Université nationale d'agriculture du Bénin, a également participé à cette rencontre "B to B" en tant que Directrice de l'école d'horticulture et d'aménagement des espaces verts de l'Université nationale d'agriculture du Bénin. Au cours des échanges, elle a projeté ses ambitions pour l'école d'horticulture qu'elle dirige. L'ambition phare est la mise en place d'une formation certifiante à distance pour permettre aux producteurs de bénéficier des acquis et compétences de l'école d'horticulture de l'Université nationale d'agriculture du Bénin. Au terme des discussions, elle s'est réjouie de la rencontre. « J'avoue que la conversation a été bien..., on espère une suite favorable », a précisé la directrice de l'école d'horticulture de l'Université nationale d'agriculture. Elle souhaite vivement que les discussions portent de fruits. « Je veux voir la concrétisation, nous sommes dans le développement », a indiqué Martine Zandjanakou Tachin, enseignante chercheur à l'Université nationale d'agriculture du Bénin. Côté Néerlandais même son de cloche. Tous veulent avec impatience la concrétisation des discussions de la rencontre. Michel Miribel, membre de la néerlandaise, représente l'entreprise "" JIFFY"" qui opère dans les pépinières. Il a apprécié les échanges et compte apporter l'expertise de son entreprise à ses futurs partenaires. « C'est intéressant de voir ce qui se fait ici. Nous sommes là pour vous permettre d'avoir des technologies pour ne pas perdre les plants », a-t-il souligné. Ladite rencontre a été un moment convivial d'échanges et de partages autant pour la mission économique et commerciale néerlandaise que pour les entreprises béninoises conviées.

CORSAIR

Voyagez en bonne compagnie

PARIS, À TOUT PETIT PRIX

VOL A/R À PARTIR DE

299 000 CFA TTC*

1ER VOL LE 8 NOVEMBRE

*Voir conditions sur le site et en agences de voyages. Tarifs hors frais de service.

Infoline : 55 08 93 93 / 52 00 73 73 ou votre agence de voyages habituelle